



Victimes, plus jamais seules

Présentation d'un service d'aide aux victimes

 www.france-victimes.fr



Découvrez l'application mobile

AIDEZ MOI!



**être écouté
être aidé**
7 jours sur 7

01 41 83 42 08



Centre de vie du Sanitas
10 Place Neuve
37000 TOURS
Tél : 02 47 66 87 33
francevictimes37@gmail.com

Professionnels et urgences uniquement : 02 47 60 11 06

PRÉSENTATION FV 37



Accueillir et écouter toutes les personnes qui s'estiment victimes d'un fait qui peut être qualifié d'**infraction**, les personnes autour de la victime directe qui subissent directement et à titre personnel les conséquences et les répercussions du fait.

À chaque fois qu'il peut y avoir une recherche de **responsabilité pénale**, que les personnes aient **déposé plainte ou pas**, qu'elles souhaitent **faire valoir leurs droits ou pas**, quelle que soit la situation du ou des auteurs, les personnes peuvent obtenir l'aide et l'accompagnement de France Victimes et de son Réseau.

PRÉSENTATION FV 37



France Victimes 37 (ex Adavip – Association Départementale d’Aide aux Victimes d’Infractions Pénales), est **une association « Loi 1901 »** qui propose, à **l’échelle départementale** un **lieu de proximité** avec les **victimes d’infractions pénales** afin de leur apporter, **gratuitement** et **en toute confidentialité**, une **aide** tant au niveau **juridique** que **psychologique**.

France Victimes 37 fait partie de la Fédération France Victimes, fédération regroupant 130 associations d’aide aux victimes en France.



1) Nos missions principales :



Une écoute privilégiée pour comprendre les difficultés des victimes (méconnaissance du droit, souffrance psychologique, sentiment d'isolement).



Une information sur les droits des victimes (fonctionnement de la justice, vulgarisation du droit pénal et de la procédure pénale, système d'indemnisation, etc.).



Un accompagnement dans les démarches des victimes (soutien psychologique, préparation aux audiences, etc.).



Une orientation, si nécessaire, vers les services spécialisés.

Nota bene* : les services d'aide aux victimes ne se substituent pas aux victimes et ne les représentent pas.

2) La composition de notre équipe :

L'équipe FV 37 comprend 9 salariées, secondées par des administrateurs bénévoles.

- **L'équipe salariée :** une Directrice, 6 juristes (dont une directrice-adjointe), une chargée d'accueil, employées à temps plein, et une psychologue vacataire (intervenant uniquement 2 jours / semaine).
- **Des bénévoles :** un bureau et des administrateurs. Les bénévoles sont des personnes ressources n'intervenant en aucun cas dans la gestion des dossiers des victimes.



3) Nos différents lieux de permanence :

Les permanences principales :

- **Centre de Vie du Sanitas**
10 Place Neuve – 37000 TOURS
- **Commissariat de police central de Tours**
70-72 rue Marceau – 37000 TOURS
- **Bureau d'Aide aux Victimes (BAV) - Tribunal judiciaire de Tours**
2 Place Jean Jaurès – 37000 TOURS
- **Maison des Femmes - Hôpital Bretonneau**
2 Bd Tonnellé - 37000 TOURS



PRÉSENTATION FV 37

Les permanences secondaires et/ou décentralisées :

- **Maison de la Justice et du Droit (MJD)**
7 mail Georges Braques – 37000 TOURS
- **Service de Santé Universitaire (SSU)**
60 rue du Plat d'Étain – 37000 TOURS
- **Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED)**
Hôpital pédiatrique de Clocheville 49 Bd Béranger – 37000 TOURS
- **Maison Départementale de la Solidarité (MDS) d'Amboise**
9 rue Grégoire de Tours – 37400 AMBOISE
- **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Chinon**
14 rue Paul Huet – 37500 CHINON
- **Pôle Social Simone Veil de Loches**
24 bis Av. du Général de Gaulle – 37600 LOCHES



MISSION GENERALISTE



France Victimes 37 propose un accompagnement juridique et psychologique tout au long de la procédure:

- Avant le dépôt de plainte,
- A la suite du dépôt de plainte,
- Au stade des poursuites,
- Au stade du recouvrement des dommages et intérêts,
- En cas de classement sans suite de la procédure.

MISSIONS SPECIFIQUES



France Victimes 37 est gestionnaire de plusieurs dispositifs de protection ayant pour but de protéger les victimes de violences conjugales et /ou les personnes vulnérables:

- Le Téléphone Grave Danger (TGD),
- Le Bracelet Anti- Rapprochement (BAR)
- Les évaluations victimes (EVVI)
- Les sortants de prison
- Les notifications de classement sans suite
- La mission d'Administrateur Ad Hoc
- Groupe de paroles (Nouveauté 2024)



QUELQUES CHIFFRES

France Victimes 37 en 2023



QUELQUES CHIFFRES

Concernant la communauté de commune de Loches Sud Touraine :

France Victimes 37 a pris en charge 178 victimes (43 victimes étaient domiciliées à Loches) et 683 entretiens menés (161 pour Loches)

Au 11/10/2024 : 162 victimes aidées (30 pour Loches) et 550 entretiens menés (127 pour Loches).

En matière de violences intrafamiliales en 2023, c'est 100 victimes aidées dans ce cadre (dont 25 de la ville de Loches) qui ont été prises en charge : 42 étaient en couple, 17 hors couple, 41 dans le cadre familial hors couple.

Au 11/10/2024, c'est 83 victimes aidées dans ce cadre (dont 14 de la ville de Loches) qui ont été prises en charge : 33 étaient en couple, 16 hors couple, 34 dans le cadre familial hors couple.

En 2023, 2 victimes résidant dans la communauté de commune ont bénéficié d'un TGD pour 42 nouvelles attributions. Au 11/10/2024, c'est 3 victimes qui sont bénéficiaires d'un dispositif.

En 2023, nous avons eu 849 saisines **EVVI** (31 saisines concernaient des habitants du territoire communautaire de Loches)

Au 11/10/2024, 39 EVVI ont été réalisées pour des victimes domiciliées sur le territoire communautaire de Loches.

106 désignations en qualité d'Administrateur Ad Hoc dont 25 concernaient des enfants domiciliés sur le territoire communautaire

4 saisines pour la convention sortants de prison

PERMANENCE DE FV AU POLE SOCIAL SIMONE VEIL

➤ **Le premier lundi du mois de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h00**

📁 Sur rendez-vous uniquement en appelant notre secrétariat au 0247668733

📁 Sur l'année 2023, c'est 36 victimes qui ont pu être aidées par le biais de cette permanence dont 17 personnes pour des faits de VIF.

📁 Au 11/10/2024, c'est 31 victimes qui ont bénéficié d'une prise en charge dont 18 personnes pour des faits de VIF.

📁 Cela représente 39 entretiens menés en 2023 et 36 entretiens au 11/10/2024.



PROJETS

➤ **Projet** : mettre en pratique la convention partenariale avec l'AMIL :

📄 Le 28/09/2023, France Victimes a signé une convention avec l'Association des Maires d'Indre-et-Loire ayant pour finalité de **faciliter l'accès au droit** au plus grand nombre, et tout particulièrement les **victimes de violences conjugales domiciliées en secteur rural**.

📄 **Objectif** : permettre à une victime d'obtenir un rendez-vous avec notre service en visioconférence, via la mairie de son lieu de domiciliation. Chaque commune s'engage à mettre à disposition un bureau au sein de leur mairie permettant la confidentialité des échanges.



Merci de votre attention

